

réunion du 8 Avril 1924

tenue au MINISTERE DE L'AGRICULTURE

8 Avril  
1924

RESUME DU PROCES - VERBAL DE LA SEANCE

La séance est ouverte à 14 h. 15 sous la présidence de M. RATEAU, Président du Comité.

ETAIENT PRESENTS: MM. VIDAL, RABOT, Vice-Présidents, AURIC, BECHLANN, PERRIER, EYDOUX, CAMICHEL, LALLETERRE, DIENERT, TEBEAUX, LOURET, MILLET, CARRIER, GORCEIX, HUBERT, GAURIER, URBAIN, LE COUPPEY DE LA FOREST, LE BESMERAIS, GENTHIAL, Secrétaire.

S'ETAIENT EXCUSES: MM. DE LA BROUSSE, Vice-Président, LARTEL, TROCHE, LECROIX, ARBELOT, PLUSIN, CLANGEAUD, BAROIS, GABRIEL, LEGEL, BERNARD, GIRAUD.

M. le Président donne lecture des lettres et télégrammes d'excuses.

Après consultation de l'Assemblée, la lecture du procès-verbal de la précédente séance (14 Novembre 1923) est jugée inutile puisqu'il a été distribué à tous.

M. le Président exprime, au nom de ses collègues, les félicitations du Comité à M. VIDAL à l'occasion de son élévation à la dignité de Commandeur de la Légion d'Honneur.

M. le Président annonce que, sur les 4 Vice-Présidents, chargés chacun de la direction d'un sous-Comité, qui avaient été désignés à la précédente séance, l'un d'eux, M. DE LAUNAY, Président du Sous-Comité des Eaux souterraines, lui a exprimé le regret qu'il avait de ne pouvoir accepter cette fonction.

M. LE PRESIDENT indique l'intérêt de remplacer M. DE LAUNAY par une personnalité de l'Administration de l'Agriculture, deux des Vice-Présidents appartenant déjà à celle des Travaux Publics. Approuvé.

Le choix du Comité se porte sur M. TROCHE, absent de la séance, sous réserve de son acceptation.

Le Colonel RENARD ayant exprimé à M. le Président son désir de faire partie du Comité, le Comité approuve son admission qui lui sera notifiée.

M. le Président passe à l'examen des travaux du Comité et indique que la séance d'aujourd'hui doit surtout être consacrée à la fixation de ces travaux.

M. le Président communique les suggestions reçues des membres empêchés d'assister à la séance et, d'abord, donne lecture d'une lettre de M. KILIAN relative à l'étude des apports solides des cours d'eau et du remblaiement des thalwegs rocheux.

Cette étude étant le but de la Commission des Débits Solides, constituée par la Société Hydrotechnique de France sous la Présidence de M. VIDAL, il est entendu, après un échange de vues entre M. le Président et M. VIDAL, que les renseignements qui seront recueillis par cette Commission seront communiqués au Comité, soit lorsqu'ils seront complètement réunis, soit auparavant, sous forme de résumé provisoire, afin que le Comité en possède au moins une partie au moment où il sera appelé à se trouver en contact avec les Comités étrangers.

M. LEBEAUX, CARRIER et VIDAL indiquent que des expériences de laboratoire ont été exécutées sur cette question en Amérique, en Allemagne et en Suisse et qu'il serait intéressant pour le Comité de posséder, relativement à cette question comme à beaucoup d'autres, une bibliothèque. Malheureusement, sa constitution est actuellement difficile faute de moyens pécuniaires.

M. le Directeur Général des Eaux et Forêts offre de s'assurer que le Ministère de l'Agriculture ne possède pas les "Annales du Service Hydrographique Suisse" et, dans le cas de la négative, de se les procurer en Suisse par la voie officielle.

Revenant à la lettre de M. KILIAN, M. le Président la transmet à la Sous-Commission présidée par M. VIDAL.

Une discussion s'engage sur le rôle exact que devra avoir cette Sous-Commission (et le Comité lui-même) dans l'étude suggérée.

M. le Président indique que ce rôle pourrait être de s'adresser à une Administration Publique pour lui demander d'exécuter les travaux d'études en lui fournissant le programme.

M. VIDAL accepte de rédiger ce programme d'études.

M. EYDOUX suggérant que le rôle du Comité serait plutôt d'orienter sur une question déterminée l'activité d'organismes d'études déjà constitués, comme la Commission des Débits Solides. M. VIDAL fait valoir, qu'en ce qui concerne l'étude indiquée par M. KILIAN, la question ne se pose pas; lui-même étant Président de la Commission des Débits Solides.

M. BECHAMN expose, qu'à son avis, il y aurait grand intérêt à ce que soit entreprise une étude d'ensemble, sur tout le territoire, des ressources en eaux souterraines et de la répartition et des caractéristiques des nappes aquifères dans chaque région, afin d'épargner les recherches sporadiques qui doivent être entreprises actuellement chaque fois qu'une agglomération veut établir une distribution d'eau.

M. LE COUPPEY DE LA FOREST fait observer que le Ministère de l'Agriculture a entrepris l'exécution d'un inventaire des eaux souterraines qui répond au desideratum exprimé. Le Cambésis est déjà publié et un exemplaire de ce travail est offert au Comité par M. le Directeur Général des Eaux et Forêts.

M. BECHLANN, objectant que les renseignements recueillis par les Services de l'Agriculture devraient être vérifiés et coordonnés par la Société de Géologie de France, M. LE COUPPY DE LA FOREST fait valoir que l'inventaire est bien actuellement publié par l'intermédiaire des géologues. M. CURAIE fait observer, de même, que l'intervention des géologues est obligatoire dans les études de distribution d'eau faites par les communes.

M. URBAIN émet l'avis que des fonds destinés à permettre aux géologues de mener à bien ces études pourraient être fournis par l'Institut d'Hydrologie.

M. LE PRÉSIDENT prend note de cette proposition sur laquelle il se propose de consulter, à l'occasion, M. TERRIER, Directeur des Services de la Carte Géologique.

La proposition de M. BECHLANN est renvoyée, en attente, à la sous-commission des eaux souterraines.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une suggestion faite par M. VIRE sur l'étude de l'épuration microbienne des eaux souterraines par leur trajet dans les différents terrains et, notamment, dans les terrains calcaires.

M. TILBAUX consulté, fait observer que l'effet d'épuration dépend énormément de la nature des calcaires.

M. DIENERT accepte de se charger de cette étude. Il en est décidé ainsi et la lettre de M. VIRE est transmise, pour étude, à la Sous-Commission des eaux souterraines.

M. le Président apporte la suggestion d'étudier la prévision des crues des rivières en tâchant de faire mieux, sous ce rapport, que ce que l'on a fait jusqu'à présent. M. BECHLANN fait connaître les mesures de protection prises par une ville de l'Ohio (U.S.A.), à la suite d'une inondation désastreuse, au moyen de grands réservoirs. M. le Président fait observer qu'il s'agit de la prévision des crues et non de la lutte contre les crues.

M. LE BESNERAIS expose les conditions dans lesquelles sont faites les prévisions par le Service d'annonce des crues qu'il dirige au Ministère des Travaux Publics et indique qu'on pourrait certainement améliorer les méthodes qui donnent cependant actuellement de bons résultats, à 4 jours d'avance, en ce qui concerne le bassin de la Seine. Il s'agirait d'établir, si possible, des relations entre les hauteurs d'eau tombées et les cotes de la rivière.

M. le Président indique que c'est bien là le sens de sa proposition, basée sur l'étude systématique et approfondie de la pluviométrie dans l'ensemble d'un bassin. M. VIDAL élève des doutes sur l'efficacité de déductions basées sur l'observation des pluviomètres, même enregistreurs. De plus, M. LE BESNERAIS fait valoir que la hauteur d'eau de la rivière à PARIS, par exemple, dépend surtout de la concordance d'arrivée des flots des affluents. Il faudrait donc surtout étudier la propagation de ces flots.

M. VIDAL indique l'intérêt qu'il y aurait à annoncer, pour les rivières navigables, non seulement les crues, mais encore les étiages. Ce serait particulièrement intéressant dans le cas du Rhin.

M. LE BESNERAIS se range à la proposition de M. le Président d'écrire à M. le Ministre des Travaux Publics pour demander que cette double question (prévision des crues et prévision des

études) soit étudiée, d'un point de vue général, par le Service d'annonce des crues, étant entendu que M. LE BUSINCAIS se tiendra en liaison avec le Comité. L'envoi immédiat de cette lettre est approuvé.

M. le Président propose, en second lieu, aux études du Comité, si toutefois celui-ci estime cette question de sa compétence, le problème des sources. Un échange de vues sur la question a lieu entre MM. LYDOUX, HUBEAUX, CHARIER et M. le Président, sans qu'il s'en dégage aucune conclusion.

M. le Président demande à M. RABOT s'il a des observations à présenter concernant la Sous-Commission de Glaciologie dont il est le Président. M. RABOT indique qu'il se borne à demander à l'Administration de continuer ses études et publications sur les glaciers des Alpes.

Il expose ensuite la "question internationale des glaciers". Il indique que la Commission Internationale des glaciers qui existait avant la guerre avait été peu à peu inféodée à des organisations allemandes, jusqu'à ce qu'une dislocation de cette Commission se produise peu avant la guerre.

M. RABOT propose que le rapport annuel des différents pays soit publié désormais par les soins de l'UNION DE GEODESIE ET DE GEOPHYSIQUE, ce qui empêcherait la reconstitution de la Commission internationale par des germanophiles. M. RABOT adressera prochainement une note à M. le Président à ce sujet.

Puis, M. RABOT indique qu'on a fait déjà dans les Alpes des observations intéressantes sur les relations entre les chutes de neige et les débits des cours d'eau, mais qu'il reste beaucoup à faire.

M. LE COUPPEY DE LA FOREST rappelle les travaux effectués dans les Pyrénées par M. GAURIER. Ces travaux se rapportent plutôt, il est vrai, à l'étude des lacs dont un grand nombre a été relevé par M. GAURIER qui fournirait volontiers des cartes et renseignements sur la question au Congrès de MADRID.

Sur une question de M. RABOT, il est entendu que d'ici la prochaine réunion, ou à cette réunion, il sera demandé à M. DE LA BROUSSE si les études entreprises avant la guerre, dans les Alpes, sur la correspondance entre les mesures de névé et les mesures de débit ont été interrompues, et, dans ce cas, comment elles pourraient être reprises.

Une suggestion présentée par écrit par M. FOURNIER empêché d'assister à la séance, sur une question différente sera examinée dans la prochaine réunion.

La séance est levée à 16 h. 15.

Le Secrétaire.

A. GENTHIAL